



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

091-219102233-20231213-VI-DEL-2023-087-DE  
Date de télétransmission : 15/12/2023  
Date de réception préfecture : 15/12/2023

Date de convocation : 7 décembre 2023

Délibération n° VI-DEL-2023-087

Date d'affichage : 7 décembre 2023

Nombre de membres en exercice : 35

Présents : 25

Votants : 33

**Objet : Rémunération des agents recenseurs : année 2024**

L'an deux mille vingt-trois, le 13 décembre à 19 heures 45, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du rez-de-chaussée de la Maison des Services Publics Municipaux – 12, Carrefour des Religieuses – 91150 ETAMPES, sous la présidence de M. Franck MARLIN, Maire.

## ETAIENT PRESENTS :

M.	Franck	MARLIN	Maire
Mme	Marie-Claude	GIRARDEAU	1 <sup>ère</sup> Adjointe au Maire
Mme	Elisabeth	DELAGE	3 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire
M.	Gilbert	DALLERAC	4 <sup>ème</sup> Adjoint au Maire
Mme	Françoise	PYBOT	5 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire
Mme	Maïram	SY	6 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire
M.	Gérard	HEBERT	7 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire
M.	Jean-Michel	JOSSO	9 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire
Mme	Paola	LEROY	Conseillère municipale
M.	Joël	NOLLEAU	Conseiller municipal
M.	Patrick	JULISSON	Conseiller municipal
M.	Mostefa	GHENAÏM	Conseiller municipal
Mme	Claude	MASURE	Conseillère municipale
M.	Mehdi	MEJERI	Conseiller municipal
M.	Franck	COENNE	Conseiller municipal
M.	Dramane	KEÏTA	Conseiller municipal
Mme	Sabah	AÏD	Conseillère municipale
M.	Joseph	ZOGBA	Conseiller municipal
Mme	Virginie	TARTARIN	Conseillère municipale
M.	Mathieu	HILLAIRE	Conseiller municipal
Mme	Camille	BINET-DEZERT	Conseillère municipale
M.	Jacques	CORBEL	Conseiller municipal
Mme	Maryline	COMMEIGNES	Conseillère municipale
Mme	Isabelle	TRAN QUOC HUNG	Conseillère municipale
M.	Grégoire	TURLOTTE	Conseiller municipal

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES : M. Fouad EL M'KHANTER représenté par M. Franck MARLIN, Mme Sana AABIBOU représentée par M. Gérard HEBERT, Mme Nathalie PABOUDJIAN représentée par M. Dramane KEÏTA, Mme Fatos KEBELI représentée par Mme Françoise PYBOT, M. Olivier SIGMAN représenté par M. Medhi MEJERI, M. Gilles BAYART représenté par Mme Virginie TARTARIN, Mme Emmanuelle ROYERE représentée par M. Mostefa GHENAÏM, M. Tarik MEZIANE représenté par Mme Isabelle TRAN QUOC HUNG

ETAIENT ABSENTS : M. Maxime MARCELIN, Mme Kadiatou LY.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Franck COENNE.

Le Conseil municipal,

Accusé de réception en préfecture  
091-219102233-20231213-VI-DEL-2023-087-DE  
Date de télétransmission : 15/12/2023  
Date de réception préfecture : 15/12/2023

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2122-27, L 5321-4 et L 5334-17,

**VU** la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques,

**VU** la loi n° 2002-276 relative à la démocratie de proximité – Titre V articles 156 à 158, promulguées le 27 février 2002,

**VU** le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population,

**VU** les instructions du Ministère de l'Intérieur et de l'INSEE destinées aux Maires,

**VU** l'avis de la commission de stratégie financière et fonctions support en date du 1er décembre 2023,

**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire d'organiser les opérations de recensement 2024 et de les confier à trois agents recenseurs,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Autorise Monsieur le Maire à attribuer aux trois agents recenseurs, la rémunération correspondante aux travaux réalisés pour le recensement 2024
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents.

 Franck MARLIN  
Maire d'Etampes

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publication : .....18 DEC 2023..... et de sa réception par le représentant de l'Etat.